

**PREFET DES DEUX-SEVRES**

**ARRÊTÉ PORTANT DÉSIGNATION DE MONSIEUR CABALLERO ROBERT EN  
QUALITÉ DE DIRECTEUR INTÉIMAIRE DE LA MAISON DÉPARTEMENTALE  
DE L'ENFANCE À NIORT**

Le Préfet des Deux-Sèvres  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

**VU** le Code de la Santé Publique ;

**VU** la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 modifiée portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

**VU** la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

**VU** le décret n°2010-344 du 31 mars 2010, tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

**VU** le décret n°2010-262 du 11 mars 2010 modifiant le décret n°2007-1930 du 26 décembre 2007 portant statut particulier du corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière ;

**VU** le décret n° 2010-264 du 11 mars 2010 modifiant le décret n°2005-920 du 2 août 2005 portant dispositions relatives à la direction des établissements mentionnés à l'article 2 de la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

**VU** le décret n° 2010-268 du 11 mars 2010 modifiant le décret n°2077-1938 du 26 décembre 2007 relatif au régime indemnitaire du corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière ;

**VU** le décret du Président de la République en date du 10 octobre 2014 portant nomination de Monsieur Jérôme GUTTON en qualité de Préfet des Deux-Sèvres ;

**VU** l'arrêté préfectoral n°2014300-0018 portant délégation de signature à Monsieur Christian JEANNE, Directeur de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Population des Deux-Sèvres ;

VU l'arrêté du 15 octobre 2015 de Madame la Directrice du Centre National de Gestion nommant M Caballero Robert en tant que directeur adjoint de la Maison Départementale de l'Enfance de Niort à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2015,

VU l'accord de M Caballero Robert pour assurer l'intérim de direction de la Maison Départementale de l'Enfance de Niort à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2015;

## ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>** : M Caballero Robert directeur adjoint de La Maison départementale de l'Enfance de Niort est nommé en qualité de directeur par intérim de la Maison départementale de Niort . à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2015 ;

**Article 2** : M Caballero Robert, percevra à ce titre, l'indemnité prévue par le décret n°2007-1938 du 26 décembre 2007 susvisé.

**Article 3** : Le Secrétaire Général de la Préfecture, le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, le Président du Conseil d'administration de la Maison Départementale de l'Enfance de Niort sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des D Sèvres et dont une ampliation sera adressée à l'intéressé.

Niort, le 30 Octobre 2015

Pour le Préfet et par délégation  
Le Directeur Départemental  
de la Cohésion Sociale et de la  
Protection des Populations

Christian Jeanne

## DESTINATAIRES :

- L'intéressé,
- Monsieur le Président du Conseil Départemental des Deux-Sèvres,
- Madame la Directrice du Centre National de Gestion.